

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 JUIN 2017

Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de présents	9
Nombres de votants	11

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 30 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

Étaient présents : Philippe BAUDIN, Alexandre ALBRIEUX, Bernard EXCOFFIER, Isabelle GORIN, Sylvain ICHARD, Philippe EXCOFFIER, Éric TALLIA, Pascal BAUDIN, Alexandra BAUDIN.

Absents ayant donné procuration : Marie Paule FAUGERAS à Philippe BAUDIN - Romary DESMOUGIN à Pascal BAUDIN

Date de convocation : 20 juin 2017

Isabelle GORIN a été élue secrétaire de séance.

I – DESIGNATION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2017

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de désigner un délégué titulaire et trois délégués suppléants, parmi les membres du conseil Municipal, pour participer aux élections sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre 2017.

Après avoir procédé au vote, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal a déclaré désignés les membres suivants :

- Monsieur Philippe BAUDIN : délégué titulaire,
- Messieurs Alexandre ALBRIEUX et Bernard EXCOFFIER ; ainsi que Madame Alexandra BAUDIN : délégués suppléants.

II – AFFAIRES FONCIERES

1) Echange Commune de Valmeinier - Département

Monsieur le Maire propose un échange de plusieurs parcelles avec le Conseil Départemental de la Savoie.

La Commune cède au Conseil Départemental une partie des parcelles cadastrées et nouvellement numérotées : E 2814 – E 2816 – E 2818- E 2820 – E 2823 – E 2826 pour un montant total de 238.50€.

Le Conseil Départemental cède à la Commune une partie des parcelles cadastrées et nouvellement numérotées : E 2829 - E 2828 – E2830 pour un montant total de 238.50€.

Cet échange sera réalisé sans soulte.

Les frais d'acte administratif et le document d'arpentage seront pris en charge par la Commune.

Approuvé à l'unanimité.

2) Echange Commune de Valmeinier - Pierre Franck JOLY

Monsieur le Maire propose un échange de parcelles avec Monsieur Pierre Franck JOLY. Monsieur Pierre Franck JOLY cède à la Commune la parcelle cadastrée C 2 535, située au lieu-dit les Déserts d'en haut pour un montant de 630 € et la Commune cède à Monsieur Pierre Franck JOLY une partie des parcelles cadastrées C 1 305 et C 2 534, situées au lieu-dit les Déserts d'en haut pour un montant de 630 €.

Cet échange sera réalisé sans soulte.

Les frais d'acte notarié et document d'arpentage seront pris en charge par Monsieur Pierre Franck JOLY.

Approuvé à l'unanimité.

III – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Rénovation de la salle polyvalente Maison des associations de Valmeinier Villages : présenté par Bernard EXCOFFIER

Le chantier a démarré. La démolition et le sciage sont terminés.

La pose de la poutre métallique, support de la cloison escamotable, a été effectuée.

Les travaux d'électricité et de charpente vont débiter très prochainement.

Le chantier avance à un rythme convenable.

IV – QUESTIONS DIVERSES

1) Rythme scolaire : retour à la semaine en 4 jours

Madame l'adjointe à la vie locale donne lecture du Décret n°2017-2018 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Ce décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 11h30 et 13h30 16h30).

Approuvé à l'unanimité.

2) ONF : proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2018

Monsieur le Maire présente les coupes à assier en 2018 en forêt communale relevant du Régime Forestier. Il s'agit de la parcelle 18, volume présumé réalisable 831 m³.

Désignation de trois garants, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc sur pied :

Monsieur Alexandre ALBRIEUX

Monsieur Pascal BAUDIN

Monsieur Philippe EXCOFFIER

Approuvé à l'unanimité

3) Ouverture du périscolaire

Madame l'adjointe à la vie locale informe les membres du Conseil municipal que la fréquentation du périscolaire le matin est en nette baisse sur les deux dernières années.

En effet, de septembre à octobre 2016, sur 53 jours d'ouverture, le périscolaire a ouvert que 12 fois avec seulement un ou deux enfants inscrits.

La plage horaire 17h30 – 18h30 est également très peu fréquentée, voir jamais en intersaison.

Ainsi, elle propose pour l'année scolaire 2017-2018 d'ouvrir le périscolaire aux horaires suivants :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- En intersaison : 11h30 -13h30 et 16h30-17h30 (possibilité jusqu'à 18h sur demande)
- En saison (1^{er} lundi de décembre au dernier vendredi d'avril) 8h -8h30, 11h30 – 13h30, 16h30 -18h30.

Approuvé à l'unanimité.

4) Etude géotechnique : nouvelle mairie

Monsieur l'adjoint en charge des travaux rappelle au Conseil Municipal le marché de construction d'une nouvelle Mairie à Valmeinier.

Il convient de faire réaliser une étude géotechnique.

Trois bureaux d'études spécialisés ont fait parvenir une offre.

A l'issue de la vérification des offres, celle de la société Géolithe apparaît économiquement la plus avantageuse.

Il propose en conséquence de passer une commande avec cette société pour un montant de : 3 090 .00 € HT

Approuvé à la majorité des membres présents (10 pour – 1 contre)

5) Etude Géotechnique : requalification de la rue principale Valmeinier Villages – 2^{ème} tranche

Monsieur l'adjoint en charge des travaux rappelle au Conseil Municipal le marché de requalification de la rue principale Valmeinier Villages.

Il convient de faire réaliser une étude géotechnique pour la 2^{ème} tranche.

Trois bureaux d'études spécialisés ont fait parvenir une offre.

A l'issue de la vérification des offres, celle de la société Géolithe apparaît économiquement la plus avantageuse.

Il propose en conséquence de passer une commande avec cette société pour un montant de : 1 710.00 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

6) Embauche d'un agent contractuel en qualité d'agent de maîtrise

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter un agent dans les conditions ci-dessous :

Agent de Maîtrise pour une durée de 6 mois à compter du 10 juillet 2017.

Cet agent assurera la mission de responsable technique (voirie, urbanisme, marchés publics, service des eaux et assainissement).

Le recrutement de cet agent, non titulaire, s'établira comme suit : indice brut 388 (5^{ème} échelon), à temps complet, à laquelle pourront s'ajouter des primes et indemnités accessoires prévues par délibération.

Approuvé à l'unanimité

V – INFORMATIONS DIVERSES

Place piétonne : cet été interdiction de circulation du dimanche matin au vendredi 18h autour de l'espace culturel, à Valmeinier 1800.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.